

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 1er octobre 2024

L'association ECRIN, initiée par la Ville de Nevers, parmi les 15 Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) lauréats du ministère de l'Économie sociale et solidaire.

ECRIN : une initiative de la Ville de Nevers

À l'initiative de la Ville de Nevers, l'association ECRIN - Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Réemploi du Grand Nevers - s'est constituée le 18 mars 2024 pour développer les métiers issus de l'économie circulaire et faciliter la création de réemploi, dans quatre filières : le numérique, le textile, le bâtiment et travaux publics, ainsi que l'accompagnement, l'ingénierie et incubateur en matière d'économie circulaire.

Elle se compose d'un premier groupe de travail coordonné par l'ANAR 58 (Association nivernaise accueil et réinsertion) sur le reconditionnement et le démantèlement de matériels informatiques. Un second groupe, sous l'égide d'Eurosit, fabricant de sièges de bureau design et ergonomiques, expérimente quant à lui le reconditionnement de sièges et d'assises de bureau professionnels.

D'autres industriels ont déjà fait part de leur intérêt, tandis qu'un appel aux acteurs du territoire a été en parallèle lancé pour rejoindre la gouvernance du dispositif.

ECRIN, parmi les 15 PTCE sélectionnés au niveau national

Sur les 64 candidatures réceptionnées dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), 15 Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont été sélectionnés par le ministère de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation, dont l'association ECRIN. En tant que lauréate, cette dernière bénéficie désormais d'un financement à hauteur de 100 000 euros sur 2 ans. Ce dernier contribue directement à l'animation des dynamiques de coopération territoriale mises en œuvre par les lauréats.

Contact Presse

Direction de la communication – redaction@agglo-nevers.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Économie circulaire, alimentation durable, agroécologie, culture... les PTCE sont emblématiques des dynamiques de coopération territoriales et de leur capacité à répondre à la fois au besoin du quotidien et aux enjeux des grandes transitions. Ils favorisent notamment la structuration de filières et la création d'emplois majoritairement non délocalisables. La Commission européenne les présente d'ailleurs comme étant l'un « des exemples les plus aboutis et les plus inspirants de pôles de l'économie sociale en Europe ».

« Les collectivités ont un rôle important à jouer dans la mise en lien des acteurs et la compréhension du territoire, en facilitant notamment la mutualisation de moyens, par la commande publique, et en apportant des savoir-faire et de l'ingénierie en matière de coopération. Dans ce projet, nous avons envie d'être au contact de tous les citoyens du territoire. Il s'agit de penser l'inclusion au-delà du reconditionnement, en y intégrant le retour à l'emploi », souligne Bertrand Couturier, adjoint délégué à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation et coprésident de l'association ECRIN.

Contact Presse

Direction de la communication – redaction@agglo-nevers.fr